

La coopération française dans l'enseignement supérieur

2012



Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats

L'intervention du ministère des Affaires étrangères (MAE) dans le domaine de l'enseignement supérieur est profondément inscrite dans la tradition de coopération française. Si la finalité demeure la **formation des élites étrangères**, dans un double souci d'**appui au développement et/ou d'influence**, les objectifs de cette coopération se sont enrichis à la faveur d'évolutions récentes.

L'enjeu est d'accompagner la nécessaire ouverture des établissements d'enseignement supérieur français à l'international, gage de reconnaissance et de qualité sur un marché mondial des formations de plus en plus concurrentiel.

Cette ambition est servie par les politiques de promotion de l'enseignement supérieur français et d'accueil des étudiants étrangers, qui font l'objet de deux brochures distinctes (*L'accueil en France des étudiants étrangers* et *La France et la formation professionnelle supérieure à*

l'international), ainsi que par les actions de soutien aux programmes de coopération universitaire, qui font l'objet de la présente brochure.

Les modes d'intervention du MAE sont également de natures diverses : de la subvention de fonctionnement au financement de projets complexes à travers le Fonds de solidarité prioritaire (FSP) ; du conseil à la participation aux comités de pilotage et aux conseils d'administration pour définir les orientations stratégiques des projets et des programmes.

Les moyens humains constituent la première force du MAE, tant sur les fonctions d'expertise et de pilotage assurées par ses quelques 125 experts techniques internationaux dans le domaine universitaire que sur le rôle de veille, de conseil et d'accompagnement joué par ses conseillers de coopération et d'action culturelle et ses attachés de coopération scientifique et/ou universitaire. Ils sont les avocats du savoir-faire français en matière de formation supérieure.



Stand du F'SATI lors d'un salon de promotion de l'enseignement supérieur. © Communication F'SATI.



Construire

l'espace européen de l'enseignement supérieur

L'harmonisation des cursus d'études selon le modèle licence-master-doctorat (LMD) dans le cadre du processus de la Sorbonne-Bologne vise à favoriser la mobilité étudiante et rend plus aisée la création de cursus intégrés entre établissements européens. Lors de la conférence ministérielle de Louvain, en 2009, les pays engagés dans ce processus, c'est-à-dire non seulement les États membres de l'Union européenne (UE), mais aussi les pays européens au sens large, se sont fixé un objectif ambitieux : **en 2020, 20 % des étudiants devront avoir effectué une partie de leurs études à l'étranger.**

Dans ce contexte, l'un des objectifs prioritaires du MAE est **le renforcement de la mobilité étudiante encadrée** au sein de cursus de qualité coconstruits par des établissements français et étrangers. C'est la mission confiée à des organismes fonctionnant comme des « têtes de réseau », dont l'Université franco-allemande est l'exemple le plus abouti.

Le **Réseau franco-néerlandais d'enseignement supérieur et de recherche (RFN)**, structure binationale basée

à Lille et à Utrecht, organise chaque année les rencontres universitaires franco-néerlandaises, délivre des bourses d'excellence au niveau master et doctorat, et met en relation au quotidien les établissements d'enseignement supérieur et de recherche des deux pays.

En outre, le MAE et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) cherchent à dynamiser la mobilité étudiante avec plusieurs pays « cibles ». Ils ont ainsi financé des **programmes de masters à parité avec les autorités des pays concernés** : l'Autriche, l'Espagne, la Grèce, la Pologne, le Portugal et la République tchèque. Les projets de masters, soumis par un établissement français et un établissement du pays partenaire après appel à projets et sélectionnés sur la base d'évaluations conduites par des experts dans les deux pays, bénéficient de financements incitatifs pour une durée de trois ans. Des programmes de masters en partenariat ont été lancés avec l'Ukraine en 2010 et avec la Belgique et la Norvège en 2011.



Étudiants dans les cursus de l'Université franco-allemande. © Communication UFA.

Favoriser les partenariats avec les pôles universitaires et de recherche de rang mondial

Les États-Unis, qui attirent l'élite de l'enseignement supérieur mondial, sont aussi le premier partenaire scientifique de la France. Les universités américaines et canadiennes, articulant formation, recherche et innovation, sont une cible prioritaire de l'action du MAE en soutien à l'économie française de la connaissance.

Lancé avec l'aide du MAE et de la Région Île-de-France, **le programme Alliance** associe l'université Paris 1, l'École polytechnique et l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris avec l'université Columbia de New York. Le consortium propose une quinzaine de doubles diplômes de haut niveau et organise 40 conférences annuelles. La forte implication des établissements assure le succès de ce programme novateur.

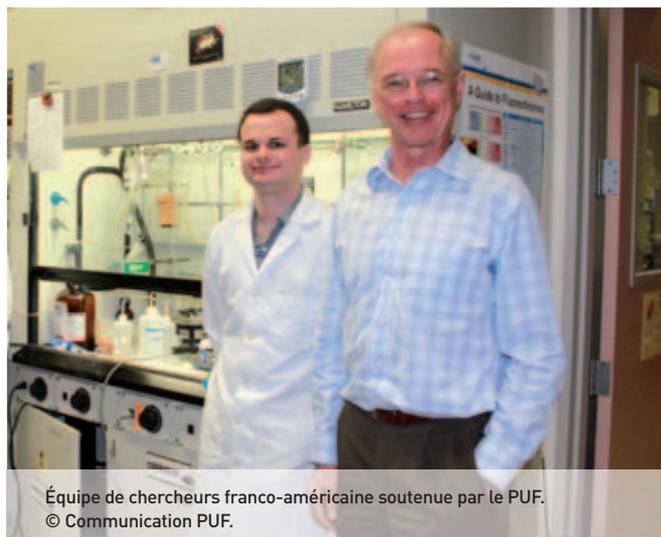
La **mobilité doctorale** et les projets de recherche avec l'Amérique du Nord sont encouragés par des outils spécifiques :

- plus de **30 bourses Châteaubriand** sont délivrées chaque année par l'ambassade de France à Washington pour soutenir le séjour en France de doctorants américains ;
- **4 fonds** ont été créés par le MAE au sein d'institutions américaines prestigieuses : **l'université de Californie à Berkeley, le Massachusetts Institute of Technology, l'université de Chicago, l'université de Stanford**. Au total, 70 projets conjoints de recherche et séminaires sont soutenus chaque année dans le cadre d'appels à projets ouverts à toutes les universités et écoles françaises. La coopération franco-canadienne est stimulée par un instrument similaire, le **Fonds France-Canada pour la recherche** ;
- les services universitaires des ambassades promeuvent **le dispositif de thèse en cotutelle**, souple et structurant : le programme Frontenac, géré par le consulat de France à Montréal, a ainsi soutenu la mobilité de plus de 150 doctorants français et québécois depuis sa création en 1996.



LE PARTNER UNIVERSITY FUND (PUF)

Le PUF a été créé en 2007 sous les auspices de la fondation FACE (French American Cultural Exchange) pour faciliter la mise en place de **partenariats académiques durables** entre les États-Unis et la France. Un fort engagement du MAE et de donateurs privés américains a permis de lancer **plusieurs appels à projets de grande ampleur** ouverts à tous les établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche français et américains. **Le PUF soutient chaque année près de 40 projets interdisciplinaires d'excellence à travers des bourses d'un montant total de plus d'un million de dollars**. Les actions, financées pour trois ans consécutifs, sont de natures très diverses : mobilité étudiante et diplômés conjoints, codirections de thèse, visites professorales, publications communes, etc. En moins de cinq ans de fonctionnement, le PUF a révélé l'immense potentiel de coopérations pérennes entre la France et les États-Unis.



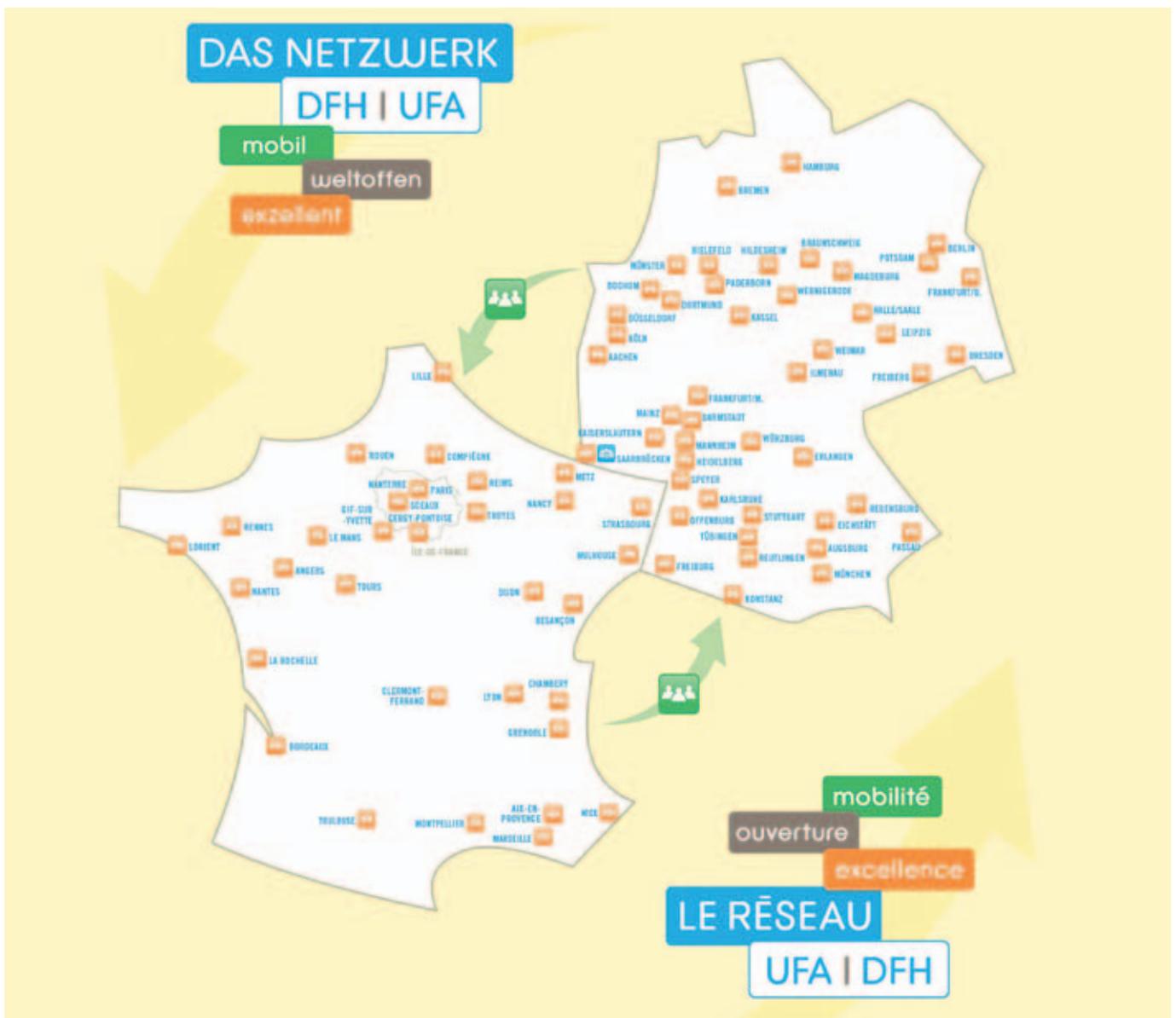
Équipe de chercheurs franco-américaine soutenue par le PUF.
© Communication PUF.



L'UNIVERSITÉ FRANCO-ALLEMANDE (UFA)

Créée en 1997 et basée à Sarrebruck, l'UFA ne dispense pas de formations, mais soutient et labellise 150 cursus franco-allemands et internationaux d'excellence, de niveau licence et master, ainsi que 25 écoles doctorales binationales. Grâce à un financement paritaire de la France et de l'Allemagne, 5 000 « étudiants » de l'UFA suivent chaque année des cursus conçus « sur mesure » qui prévoient une période de mobilité dans le pays partenaire.

En une décennie, l'UFA a fédéré un réseau de 180 établissements français, allemands et internationaux. Agence de coopération universitaire bilatérale unique en Europe, elle a développé une expertise reconnue et s'est imposée comme un acteur de l'assurance qualité des formations. Reconnaisant ce succès, la France et l'Allemagne se sont fixé l'objectif d'un doublement des bénéficiaires des programmes de l'UFA à l'horizon 2020.



Former les élites

dans le domaine des affaires



Cérémonie de remise des diplômes du CFVG. © Communication CFVG.

Le MAE participe au renforcement des capacités des pays partenaires en soutenant la formation des élites dans le domaine des affaires.

Il développe ainsi, en partenariat avec quelques pays cibles, **des pôles d'enseignement proposant des cursus d'excellence en management**. Dans la zone Afrique du Nord et Moyen-Orient, après l'École supérieure de Beyrouth (ESA) et l'École supérieure algérienne des affaires (ESAA ; voir encadré p. 7), le dernier-né de ces pôles est la **French Arabian School of Management and Finance à Manama** (Bahreïn), qui propose un Master of Business Administration (MBA), fruit du partenariat entre l'Arabian Gulf University et l'École des sciences économiques et commerciales (ESSEC).

L'**université française en Arménie (UFAR)**, inaugurée en 2000, accueille aujourd'hui plus de 800 étudiants et délivre des doubles diplômes, en droit, en marketing et en gestion, en partenariat avec l'université Lyon 3. L'UFAR a pour vocation de préparer des cadres répondant aux besoins du marché du travail arménien et du développement des relations économiques entre l'Arménie et la France ou les

autres pays européens. Le taux d'insertion des diplômés de l'UFAR est proche de 80 %.

Implanté à Hô Chi Minh-Ville et à Hanoï, le **Centre franco-vietnamien de formation à la gestion (CFVG)** propose un MBA accrédité EPAS (label international de l'European Foundation for Management Development), qui fêtera ses vingt ans en 2012, deux masters spécialisés et un programme doctoral ouvert en 2010, en formation initiale et surtout continue. Leader au Vietnam, le CFVG représente 15 % des étudiants inscrits en masters internationaux de management. L'établissement bénéficie du **soutien de nombreux partenaires** : universités vietnamiennes prestigieuses, Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) et institutions académiques françaises de renom [École supérieure de commerce de Paris (ESCP) Europe, université Paris Dauphine, Audencia, École de management (EM) Strasbourg, Rouen Business School, School of Knowledge Economy and Management (SKEMA), Institut d'administration des entreprises (IAE) de Paris, université de Lille Nord]. Le CFVG travaille en étroite relation avec les entreprises vietnamiennes ou étrangères implantées au Vietnam.



Former les cadres aux technologies de pointe pour accompagner les transformations économiques

Les systèmes d'enseignement supérieur des pays émergents connaissent une modernisation et une expansion sans précédent. **L'ingénierie universitaire devient un véritable marché. L'exportation du savoir-faire peut aller jusqu'à la création d'une école « à la française ».**

En Chine, les établissements français ont créé, avec l'aide du MAE, des **écoles d'ingénieurs** pour accompagner le développement économique de certains secteurs industriels de pointe. Sur le modèle pédagogique qui a fait le succès de l'École centrale de Pékin se sont ainsi développés successivement : l'Institut franco-chinois d'ingénierie et de management à Shanghai, l'Institut franco-chinois d'ingénierie aéronautique à Tianjin, l'Institut franco-chinois de l'énergie nucléaire à Canton et l'Institut euro-chinois sur les énergies propres et renouvelables (ICARE) à Wuhan.

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES AFFAIRES DE BEYROUTH (ESA) ET L'ÉCOLE SUPÉRIEURE ALGÉRIENNE DES AFFAIRES (ESAA)

Née en 1996 d'un accord intergouvernemental, l'ESA de Beyrouth peut se prévaloir d'un rayonnement régional. Le partenariat entre le MAE, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris et la Banque du Liban place l'école au plus près des besoins des entreprises du Liban et du Moyen-Orient. L'ESA propose 7 formations en management. L'école dispose d'un réseau de 2 300 anciens étudiants, tous codiplômés d'une institution partenaire.

L'ESAA d'Alger a été fondée sur ce même modèle en 2004 et repose sur un partenariat entre le MAE, les écoles partenaires (université Lille 2, Euromed Management, ESCP Europe) et les chambres de commerce et d'industrie françaises et algérienne. L'école propose 3 diplômes en sciences du management, en formation initiale ou continue.



Promotion 2011 de l'École supérieure des affaires d'Alger © Communication ESAA.

Les écoles chinoises avaient été précédées par **le Programme de formation d'ingénieurs d'excellence au Vietnam** (PFIEV). Le PFIEV fédère l'expertise française au sein de quatre des universités les plus prestigieuses du pays. Le programme forme des cadres scientifiques capables de s'adapter aux mutations rapides de l'économie. Les options de formation ont été retenues en fonction des priorités de développement industriel du Vietnam, dans les secteurs d'intervention des entreprises françaises en Asie tels que l'aéronautique, les télécommunications, l'énergie, le génie civil et l'aménagement urbain.

En Amérique latine, **les programmes FITEC** (France Ingénieurs Technologie) permettent aux établissements français et latino-américains formant des ingénieurs de haut niveau d'échanger élèves ingénieurs et enseignants-chercheurs. Des programmes FITEC fonctionnent avec le Brésil, le Mexique, le Chili et l'Argentine, et sont en cours de création avec la République dominicaine et la Colombie. Les entreprises participent à la définition des programmes de formation ainsi qu'à leur financement.

L'UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES DE HANOÏ (USTH)

L'USTH est une université vietnamienne d'excellence, créée en partenariat avec un consortium de 60 établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche français. Elle est fondée sur l'articulation entre enseignement, recherche et innovation. **Il s'agit d'un nouveau modèle d'université tournée vers la recherche de haut niveau, dans un environnement d'entreprises de pointe et répondant aux standards internationaux. Il est prévu d'y ouvrir 6 unités mixtes internationales. 400 doctorants, constituant le vivier d'enseignants de l'USTH, seront formés en France.** Au total, 8 000 étudiants, futurs cadres en sciences et technologies capables d'animer des équipes internationales, seront formés à l'USTH d'ici à 2020.



Étudiants en biotechnologie-pharmacologie à l'université des sciences et des technologies de Hanoï. © Communication USTH.



Promouvoir la francophonie au sein de l'université

La diffusion de la langue française et de la coopération universitaire vont de pair. **Outre sa politique de promotion de l'enseignement du français, le MAE apporte un soutien aux filières d'enseignement supérieur dont les cours sont dispensés en français.**

Lancé en 1995, le **Collège juridique franco-roumain d'études européennes** est implanté au sein de la faculté de droit de l'université de Bucarest. Il bénéficie du soutien d'un consortium d'universités françaises coordonné par Paris 1. Il forme des juristes francophones capables d'appréhender les enjeux européens.

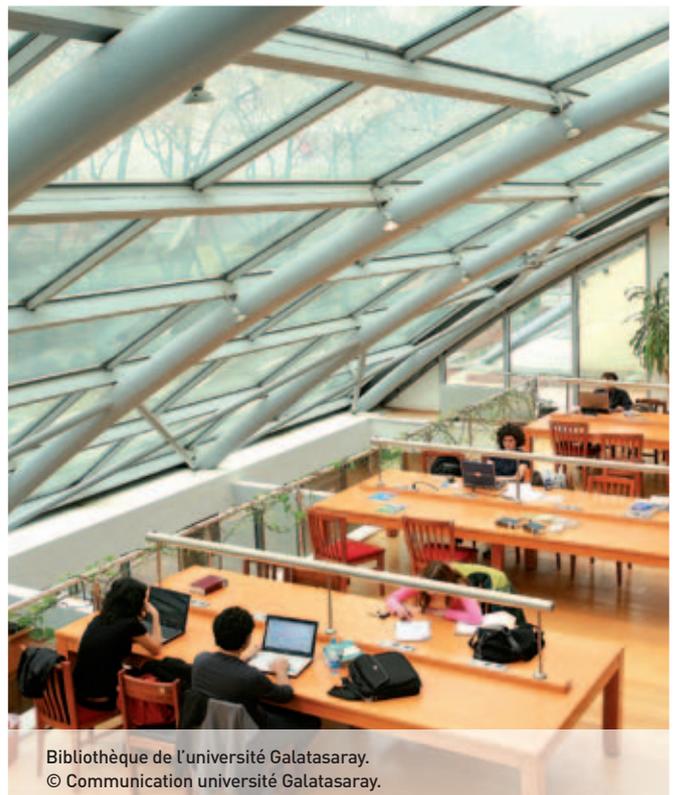
À Minsk, le **Centre franco-biélorusse d'études européennes** (CFB) propose à un public francophone un programme d'études de niveau master consacré à l'Europe et au système juridique de l'Union européenne, en partenariat avec l'université Bordeaux 4.

Les collèges universitaires français de Moscou et de Saint-Petersbourg, créés dans le dessein de faire rayonner la pensée française, dispensent un enseignement pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales (sociologie, droit, histoire et littérature). Depuis vingt ans, ils participent avec succès à la formation des élites francophones russes. Les diplômés des collèges peuvent poursuivre leurs études en master 2 dans les établissements français partenaires.

La France a également participé à la création d'**universités francophones** à part entière. L'exportation du savoir-faire français en matière d'enseignement supérieur s'incarne ainsi depuis deux décennies dans l'**université Galatasaray** (cf. encadré ci-contre) à Istanbul ou plus récemment dans l'**université française d'Égypte** qui, sur la base d'un partenariat public-privé, forme des spécialistes dans les domaines de l'ingénierie, de la gestion, des langues appliquées et des relations internationales, et contribue ainsi au renouveau des relations bilatérales franco-égyptiennes.

L'UNIVERSITÉ GALATASARAY

Créée par l'accord intergouvernemental du 14 avril 1992, l'université Galatasaray compte plus de 3 200 étudiants au sein de cinq facultés (droit, communication, sciences économiques et administratives, sciences et lettres, ingénierie et technologies). Établissement d'excellence, elle a été choisie par les autorités turques pour être l'une des 6 universités chargées de former les enseignants-chercheurs du pays. La France participe à la gouvernance de l'établissement et finance une trentaine de postes d'enseignant. Le consortium d'appui à l'université Galatasaray, composé d'une trentaine d'universités françaises, a vocation à structurer la coopération internationale (par exemple, avec la mise en place de doubles cursus) et à conforter la place des enseignements en français.



Bibliothèque de l'université Galatasaray.
© Communication université Galatasaray.

Construire un enseignement supérieur public répondant aux enjeux de la société

Le Fonds de solidarité prioritaire (FSP) est l'un des outils privilégiés par le MAE pour appuyer la modernisation de l'enseignement supérieur et soutenir les réformes engagées dans les pays en développement. Cet outil est renforcé par l'affectation d'experts techniques internationaux auprès des pays partenaires. En 2011, **22 projets FSP** étaient opérationnels dans le domaine de l'enseignement supérieur, pour un montant d'engagements pluriannuels de 46 millions d'euros.

Le projet FSP d'**appui à l'autonomisation et à la mise à niveau international de l'université des sciences de la santé du Cambodge**, qui s'inscrit dans une coopération médicale avec le Cambodge engagée depuis le début des années 1990, répond à la fois aux objectifs de formation de médecins dans un nombre croissant de spécialités et d'amélioration de la prise en charge sanitaire de la population cambodgienne. Le projet FSP d'**appui à l'enseignement médical au Laos** est porteur des mêmes ambitions et a bénéficié en 2010 d'un rayonnement régional à travers le **congrès Mékong Santé**.

Les projets FSP permettent de renforcer la formation de formateurs, nécessaire au maintien de la qualité de l'enseignement universitaire. À Dakar, 9 jeunes enseignants de l'**École inter-États des sciences et médecines vétérinaires (EISMV)** ont ainsi pu présenter leur thèse grâce à l'appui du projet FSP.

L'un des objectifs des FSP portant sur l'enseignement supérieur est également d'accompagner, dans les pays cibles, le passage au système licence-master-doctorat.

Enfin, les projets FSP contribuent à la création de filières universitaires professionnelles et au renforcement des partenariats entre les universités et les entreprises. Ils aident ainsi les établissements d'enseignement supérieur public à s'adapter aux défis posés par leur environnement.



Salon universitaire, stand de l'université des sciences de la santé du Cambodge, soutenue par un projet FSP. © Communication université des sciences de la santé du Cambodge.

LE PROJET FSP « APPUI AUX UNIVERSITÉS PAR EXTENSION DE LA CARTE UNIVERSITAIRE, CONSTITUTION D'ÉCOLES DOCTORALES ET OUVERTURE À L'ENTREPRENARIAT (U3E) »

Chaque année, l'augmentation exponentielle des bacheliers au Sénégal – de 50 % en 2010 par rapport à 2009 – rend d'autant plus urgent l'aboutissement de la réforme du secteur universitaire. Le projet FSP U3E, mis en œuvre grâce à l'appui de deux experts techniques internationaux français, vise à accompagner cette évolution.

Le projet a permis d'ouvrir 11 licences professionnelles au sein de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) et des universités régionales nouvellement créées en 2007 (Bambey, Thiès, Ziguinchor).

Le projet U3E joue un rôle précurseur : ce type de licence pourrait servir de modèle et être étendu dans le cadre de la mise en place du système LMD au Sénégal.



Participer

à l'émergence de pôles d'excellence régionaux

Le soutien aux pôles d'excellence régionaux s'inscrit dans une logique d'harmonisation régionale et constitue également une réponse aux besoins de formation et de qualification de l'Afrique. Centrés sur des champs de compétences ciblés (l'eau, l'énergie et l'environnement dans le cas de l'Institut international d'ingénierie de l'eau et de l'environnement (2iE) à Ouagadougou), ces pôles visent à former des professionnels qualifiés (docteurs, ingénieurs, techniciens, chercheurs) à un **niveau d'excellence** comparable aux meilleurs standards internationaux. L'accent est mis sur la professionnalisation des enseignements, comme le fait la Cape Peninsula University of Technology au sein du **F'SATI** (French South-African Institute of Technology) en Afrique du Sud.

L'**approche régionale** permet de mutualiser les compétences et les capacités, et confère à ces pôles une plus grande visibilité. La création du **Pôle d'appui à la professionnalisation de**

L'APPUI À L'INSTITUT INTERNATIONAL D'INGÉNIEURIE DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT (2iE)

Basé à Ouagadougou, le 2iE, anciennement Groupe Eier-Etsher, a pour vocation de former des ressources humaines innovantes, destinées à soutenir le développement du continent africain. L'offre de formation s'étend de la licence professionnelle (dont cinq peuvent être suivies à distance) aux études doctorales. La France appuie cet établissement depuis sa création. Entre 2007 et 2010, le soutien de 10 millions d'euros accordé par le MAE (provenant d'un projet FSP et de crédits centraux) a permis d'accompagner la transformation du groupe Eier-Etsher, école inter-États, en une fondation, le 2iE. Le 2iE est désormais un pôle d'excellence, reconnu par les institutions africaines et européennes.

l'enseignement supérieur en Afrique centrale (PAPESAC) à Yaoundé, rattaché à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), entre dans cette logique.

L'intérêt d'investir dans ces pôles réside également dans leur capacité à mobiliser des fonds d'autres bailleurs et à acquérir ainsi une **autonomie** fondée sur un modèle pérenne, qui reste l'objectif ultime de la coopération portée par la France. Des liens étroits avec le monde économique, non seulement pour mobiliser des financements, mais aussi pour mettre en place de véritables partenariats, sont systématiquement encouragés : le F'SATI a ainsi ouvert une chaire financée par Alcatel et reçoit des bourses de divers partenaires industriels.

Le MAE a soutenu financièrement ces pôles, notamment par le biais du Fonds de solidarité prioritaire, comme dans le cas du 2iE (*voir encadré ci-contre*), et privilégie désormais la voie du cofinancement aux côtés d'autres bailleurs. Aujourd'hui, le soutien du MAE se concrétise par la mise à disposition de ressources humaines pour une mission d'accompagnement et de facilitation.



Stand du F'SATI. © Communication F'SATI.

Direction générale de la mondialisation,
du développement et des partenariats

Direction des politiques de mobilité
et d'attractivité

Sous-direction de l'enseignement supérieur

La Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats du ministère des Affaires étrangères

Les missions du ministère des Affaires étrangères (MAE) sont :

- la synthèse et la mise en perspective de l'information sur l'évolution de la conjoncture internationale ainsi que la préparation des décisions de politique étrangère des autorités françaises ;
- la conception de la politique extérieure de la France ;
- la coordination des relations internationales de la France ;
- la protection des intérêts français à l'étranger et l'assistance aux ressortissants français hors du territoire.

La Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats (DGM), créée en avril 2009 dans le cadre de la réorganisation du MAE, permet à la diplomatie française de mieux anticiper, identifier et répondre aux défis de la mondialisation.

Confronté à des enjeux globaux qui ont un impact direct sur la vie de nos concitoyens, ainsi qu'à une multiplication des acteurs, le MAE entend mettre ainsi l'accent sur le nécessaire traitement de ces enjeux planétaires, convaincu que chacune des grandes questions économiques, culturelles et sociétales appelle une action collective avec davantage d'ouverture et de partenariats, d'anticipation, de coordination interministérielle, de réactivité, d'interdisciplinarité et une approche résolument européenne.



Direction de la communication et de la presse

www.diplomatie.gouv.fr